

# 'S KUCKUCKS BLATTTEL

BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

Octobre 2004  
N°8

## LE MOT DU MAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004, la commune a engagé Mme PEYRAS Séverine au poste d'ADJOINT ADMINISTRATIF (9 candidats se sont présentés à l'offre d'emploi) en remplacement de Mme JAMING Marthe SECRETAIRE de MAIRIE (depuis 1960) qui fera valoir ses droits à la retraite fin JANVIER 2005.

Le MAIRE et le CONSEIL MUNICIPAL souhaitent :

- à Mme JAMING Marthe une bonne fin de carrière et une longue retraite
- à Mme PEYRAS Séverine une longue et riche carrière en mairie de Weiterswiller

Les travaux de RENFORCEMENT du RESEAU d'EAU seront achevés avant fin octobre. Je remercie tous les habitants de leur FAIR-PLAY quant à la gêne occasionnée par les nombreuses coupures d'eau effectuées lors des travaux.

Au courant de l'hiver 2004/2005 nous prévoyons :

- la réfection du mur d'enceinte de l'EGLISE HISTORIQUE (partie du mur longeant la R.D.7)
- la réfection du LAVOIR (Route de Weinbourg).

De plus en plus de personnes effectuent divers travaux à leurs propriétés. Je tiens à préciser que TOUTE MODIFICATION de l'ASPECT EXTERIEUR d'une maison, (construction, clôture, fenêtre de toit, ravalement de façade s,...) est soumise à déclaration en MAIRIE et automatiquement à l'avis de l'ARCHITECTE des BATIMENTS de FRANCE (A.B.F.). Renseignez-vous à la MAIRIE avant de commencer les travaux.

LE 28 novembre aura lieu le traditionnel MARCHÉ de NOËL. Tous les bénévoles seront les bienvenus pour monter et démonter les stands. Je remercie d'avance toutes les personnes qui se joindront à nous, pour que cette animation continue à être une réussite.

Je souhaite à toutes et à tous une BONNE FIN D'ANNEE 2004 et une ANNEE 2005 pleine de réussite.

Raymond KISTER

## Conseil municipal

Nous vous faisons part des principales décisions prises lors de différentes réunions du conseil municipal.

### Juillet 2004

- Le conseil municipal a décidé l'acquisition de l'ancienne synagogue située 12, rue principale et sollicite la subvention au titre de la « Réserve Parlementaire » pour 2004, à laquelle peut prétendre l'acquisition d'un élément remarquable du patrimoine.

- Le conseil municipal décide de la réfection du mur d'enceinte de l'église historique et sollicite la subvention au titre de la « Réserve Parlementaire » pour 2004.

- Le conseil municipal décide le remplacement des menuiseries extérieures du presbytère Catholique et sollicite la subvention de la Région Alsace.

- Le conseil municipal se déclare pleinement solidaire du mouvement de défense de l'hôpital du Neuenberg d'Ingwiller et:

- demande le maintien de tous les services du Neuenberg
- défend l'idée d'un hôpital de proximité
- exige une prise en compte du Droit aux Soins dans une dimension humaine.

- Le conseil municipal demande que la gare de Saverne soit desservie par le TGV Est, à l'instar des trois gares alsaciennes et des dix gares lorraines déjà retenues dans la déclaration d'utilité publique.

### Septembre 2004

- Le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint administratif en vue du remplacement de Mme Jaming qui fera valoir ses droits à la retraite fin janvier 2005.

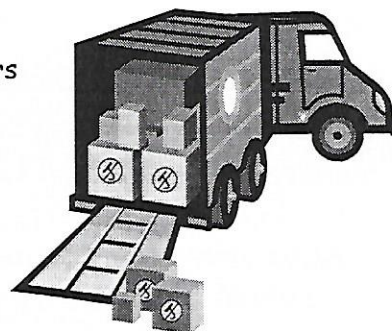
- Le conseil municipal décide d'annuler la location d'un logement du presbytère protestant situé au rez-de-chaussée consentie à M. et Mme HENRY Yannick et de le relouer à M. Metzger Guillaume et Mlle Kister Nathalie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

## ETAT CIVIL

### Nouveaux habitants

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

BERGMANN Sarah au 5, rue des Jardins  
LUDWIG Jacky & Véronique et leur fils Alexis au 1, rue des Vergers  
METZGER Guillaume au 2, Impasse du Presbytère  
PHILLIPS Aneurin au 40, rue principale  
SCHWEIN Christophe et Carmen au 13, rue des Juifs  
WEISS Günther au 4, rue de la Forêt  
WINCKEL Jean-Claude et Anne au 5, rue des Bergers  
SCHNEPP André et Bernadette au 3, rue des Etoiles



17/07/2004 Nicodème PAUL & Stéphanie KISTER



### Naissances

10/10/2004 Hugo fils de Thierry HEILIG et Agnès KISTER

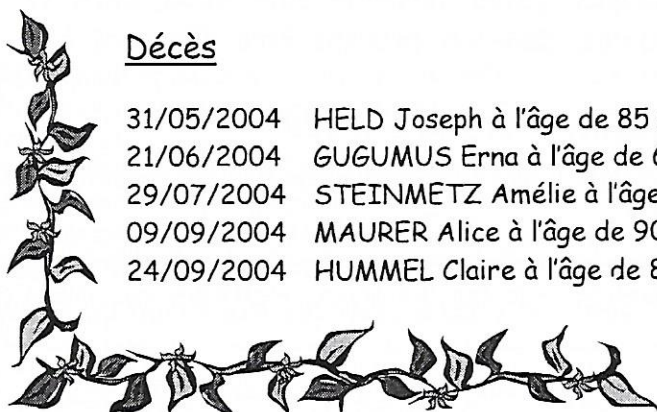
### Grands anniversaires (à partir de 80 ans)

|          |                          |        |
|----------|--------------------------|--------|
| 14/11/04 | CLAUSS Ernestine         | 82 ans |
| 26/11/04 | SCHELLENBERGER René      | 84 ans |
| 04/12/04 | FICHTER Charles          | 86 ans |
| 03/01/05 | GERBER Ernest            | 88 ans |
| 26/02/05 | STOHNER Elise            | 85 ans |
| 11/03/05 | STEINMETZ Madeleine      | 83 ans |
| 19/03/05 | HUMMEL Sophie            | 88 ans |
| 19/03/05 | HESCHUNG Joseph          | 81 ans |
| 02/04/05 | SCHELLENBERGER Madeleine | 86 ans |
| 21/04/05 | ROTH André               | 82 ans |



### Décès

|            |                                    |
|------------|------------------------------------|
| 31/05/2004 | HELD Joseph à l'âge de 85 ans      |
| 21/06/2004 | GUGUMUS Erna à l'âge de 63 ans     |
| 29/07/2004 | STEINMETZ Amélie à l'âge de 86 ans |
| 09/09/2004 | MAURER Alice à l'âge de 90 ans     |
| 24/09/2004 | HUMMEL Claire à l'âge de 88 ans    |



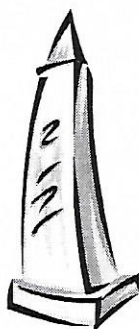
## INFOS PRATIQUES

### Mairie

#### Horaires d'ouverture au public

|          |  |
|----------|--|
| Lundi    | de 10 à 12 heures                                      |
| Mercredi | de 10 à 12 heures                                      |
| Vendredi | de 17 à 19 heures (avec permanence Maire ou Adjointes) |

*Nous vous prions de ne venir que durant les heures d'ouverture au public pour régler vos démarches administratives.*



#### Commémoration du 11 novembre

La commune invite la population à participer à la commémoration du 11 novembre en se rendant au monument aux morts où une célébration du souvenir aura lieu à 9h en présence des sapeurs-pompiers.

#### Ordures Ménagères

**Le jeudi 11 novembre étant férié,  
les poubelles seront vidées samedi 13 novembre.**

Le Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) a constaté un accroissement de déchets végétaux dans nos poubelles traditionnelles de collecte des ordures ménagères. Le SMITOM nous rappelle que la destination normale des déchets végétaux sont les plates-formes de compostage situées à Bischwiller, Dettwiller et Niedermodern, soit en passant par les déchetteries, soit directement pour les volumes plus importants.

#### Banque Alimentaire du Bas-Rhin

La commune participe à la collecte nationale de denrées alimentaires comme huile, conserves, soupes, pâtes, aliments pour bébé, café et autres denrées non périssables. Celles-ci peuvent être déposées à la Mairie

vendredi 26 novembre de 17h à 19h  
samedi 27 novembre de 9h30 à 11h30



*Merci de répondre généreusement à cet appel afin d'aider la Banque Alimentaire à procurer le minimum vital à ceux qui n'ont rien ou si peu.*

## Liste électorale

La révision de la liste électorale est actuellement en cours. Les nouveaux arrivants doivent demander leur inscription à la mairie avant le 31 décembre 2004. Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans jusqu'au 28 février 2005 peuvent vérifier leur inscription d'office.



### Le recensement en 2005

Toute la population vivant à Weikerswiller sera recensée à compter du 20 janvier 2005

*Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.*

*Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).*

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10.000 habitants, comme Weikerswiller, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

**Weikerswiller fait partie du groupe de communes recensées en 2005.**

À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie.**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr) à partir de septembre 2005.

## Entretien de la chaussée

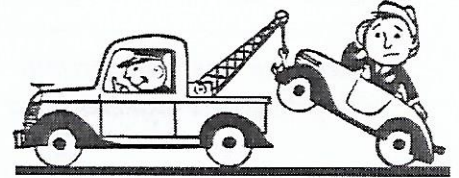


*Extrait de l'arrêté municipal du 9 janvier 2002,*  
affiché en mairie, portant sur la sûreté, la salubrité et la commodité dans  
les voies publiques

"Les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique ou des voies privées ouvertes à la circulation du public dans le village, sont tenues de balayer ou faire balayer complètement une fois par semaine, la chaussée située devant l'immeuble.

Le balayage devra être effectué jusqu'au milieu de la chaussée et sur toute la longueur de la propriété.

**En cas de neige ou verglas, les propriétaires ou locataires sont astreints de déneiger (ou de faire déneiger), sabler ou saler sur la même partie de chaussée située devant la propriété."**



## Stationnement gênant

Il a été constaté un encombrement de plus en plus important de la voie publique par le stationnement de nombreux véhicules. Les riverains qui en ont la possibilité sont priés de garer leurs voitures dans leur propriété (garage, cour...). Ceci permettra d'accroître la sécurité de tous.

## Restons amis avec les chiens

L'arrêté municipal du 12 mai 1998, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, fait mention de la gêne provoquée par l'aboiement des chiens. Ces derniers sont susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage lorsqu'ils ont un caractère de durée, de répétition ou d'intensité.

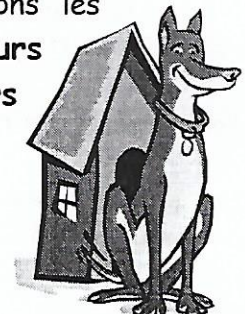
Il est par conséquent demandé aux propriétaires de chiens, notamment en leur absence, de faire le nécessaire et de veiller à **ne pas laisser aboyer leurs animaux inutilement, de façon impertinente ou agressive.**



Nous rappelons également que, d'une part, **les chiens n'ont pas à errer en solitaire sur la voie publique**, et d'autre part, que certains chiens, de par leur dangerosité, **doivent être promenés au bout d'une laisse ou équipés d'une muselière.**

Enfin, pour la propreté des rues de notre village, nous invitons les propriétaires à **ramasser les excréments laissés par leurs compagnons à quatre pattes** ou de les promener en dehors des zones habitées.

Tout ceci, afin que le meilleur ami de l'homme puisse le rester.



Afin de préserver une qualité de vie acceptable pour chacun, faites prévaloir les règles de bon sens et de sécurité.

### Collecte des objets encombrants

La collecte aura lieu le 13 janvier 2005 pour les objets métalliques  
et le 14 janvier 2005 pour les objets non métalliques.

Le volume est limité à 1 m<sup>3</sup> par foyer ne devant pas dépasser 70 kg. Les objets ne doivent pas excéder une longueur de 2 m.

### Ouverture du dépôt de matériaux de Weiterswiller (route de Weinbourg)

Le dépôt de matériaux est ouvert chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h. Peuvent y être déposés :

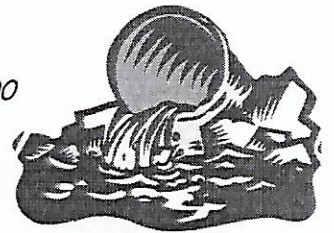
- les matériaux neutres (gravats, terre...)
- les incinérables (végétaux, bois...)

Pour une importante quantité de gravats, prévenir 4-5 jours à l'avance à la mairie.  
Les containers (papier, verre, plastique) sont vidés toutes les 2 semaines. **Prière de ne rien poser à côté.**

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture de la déchetterie d'Ingwiller :



*Lundi et samedi de 9h00-12h00 et 13h00-18h00  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h00-18h00*



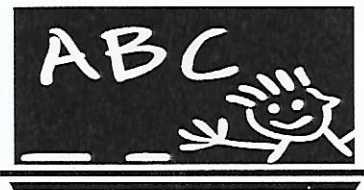
**Dans le souci du respect de l'environnement  
ne jetez pas vos déchets dans la nature !**

### Nouveau commerce

Le salon « Coiffure Anne-Laure » vient d'ouvrir ses portes au 42, rue principales et vous accueille avec ou sans rendez-vous les

Mardi: 8h30-12h00 et 13h30-18h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi: 8h30-11h30 et 13h30-18h00  
Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-19h30  
Samedi : 8h00-16h00 Non Stop

## INFO ECOLE



Les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Weiterswiller, Weinbourg et Obersoultzbach ont repris les chemins de l'école le 2 septembre 2004.

135 enfants sont inscrits dans le RPI et sont originaires de Weiterswiller (47), Weinbourg (23), Obersoultzbach (53), Erckartswiller (6), Ingwiller (3), Rothbach (1), et Zutzendorf (2).

| Ecole      | Weiterswiller              |        |           |     | Weinbourg  |        |          | Obersoultzbach |           |     |
|------------|----------------------------|--------|-----------|-----|------------|--------|----------|----------------|-----------|-----|
| Classe     | Maternelle                 |        | CM1       | CM2 | Maternelle |        | CE1      | CP             | CE2       | CM1 |
|            | Petits                     | Moyens |           |     | Moyens     | Grands |          |                |           |     |
| Enseignant | Mme Demay<br>Melle Gerling |        | M. Arnold |     | M. Magnus  |        | M. Bauer | M. Ruff        | M. Stehly |     |
| Effectif   | 13                         | 7      | 8         | 17  | 9          | 11     | 25       | 22             | 17        | 6   |

En maternelle, les enseignants sont secondés par les Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle : Mme Adolff Anneliese à Weiterswiller et Mme Balzer Catherine à Weinbourg.

Mme Demay Mélanie est en congé parental jusqu'en Mars 2005. Mlle Gerling la remplace jusqu'à son retour puis complètera le mi-temps jusqu'en juin.

**Transport scolaire :** Afin de faciliter l'accès de l'école au car scolaire, veuillez ne pas encombrer l'intersection rue principale - rue des Roses ni l'aire de retournement du car.

### Bibliothèque



**Horaires d'ouverture :** les mardis de 20h à 21h,  
les mercredis pairs de 14h à 15h

### Nouvelles du Point Lecture

Cette année encore, nous avons décidé d'emprunter des supports d'animation au Conseil Général. Nous avons donc réservé des racontes tapis, afin que les enfants de la maternelle qui ne les connaissent pas encore puissent les découvrir (fin janvier et fin mars/début avril).

Jusqu'au 15 novembre, nous avons repris un Kamishibai (théâtre d'images).

Durant tout le mois de février, venez découvrir la Malle " Le petit percussionniste ".

Une séance publique sera proposée. La date et l'horaire définitifs seront affichés au panneau de la M.J.C.

Durant le mois de mars, la Malle " L'art en livre ", nous permettra de découvrir l'art, et plus spécialement la peinture. De nombreux ouvrages sur le thème seront disponibles.

Rendez-vous tout au long du mois de juin pour la malle " L'Alsace, littérature et identité " composée exclusivement de cassettes vidéo.

D'autres animations ou contes pourront être proposés selon nos disponibilités.



Les dates et horaires définitifs des animations seront affichés au panneau de la M.J.C. Pensez à le regarder régulièrement.

La bibliothèque et l'école : Cette année encore, la classe de M. Arnold (CM1/CM2) viendra régulièrement 1 ou 2 fois par mois pour emprunter des livres et profiter des supports d'animation. La Classe de maternelle petite et moyenne section viendra quant à elle une fois par mois. Les élèves pourront cette année emprunter des livres et les emmener chez eux.

La bibliothèque possède un fond de livres enrichi par des dons. Nous remercions ici les personnes qui tout au long de l'année nous ont donné des livres qui maintenant complètent nos étagères. Le Conseil Général renforce cette collection en nous prêtant des livres que nous changeons environ 3 fois par an.

Nous vous rappelons également que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous.

**L'équipe** : L'équipe de bénévoles est actuellement constituée de 3 personnes, Martine Schildknecht, Nadine Hamm et Marie-José Hansmann. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe ou simplement vous informer sur le travail de bénévole en bibliothèque (permanences d'accueil, formations), n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**  
**5 rue Hannong 67000 Strasbourg**  
**CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE LOGEMENT**

**Philippe DAHAN**

architecte-conseiller du CAUE du Bas-Rhin intervient

dans votre commune et vous conseille sur rendez-vous les **Mercredis**

**Bénéficiez d'un conseil avant de vous engager :**

vos conseillers (architecte ou paysagiste) vous renseignent et vous informent sur tous les problèmes concernant l'acte de construire.

Si vous souhaitez construire, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin...

Il vous aide à :

- \* tirer parti de votre terrain,
- \* connaître les règles administratives,
- \* définir vos besoins, l'organisation et l'importance des espaces aptes à y répondre,
- \* adapter le projet au site et à son environnement,
- \* envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés,
- \* maîtriser les coûts de construction et les dépenses de fonctionnement.

**Comment rencontrer un conseiller du CAUE**

\* vous n'avez pas encore le permis, ni déposer de demande de Permis de Construire,

\* votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin,

**Alors prenez rendez-vous :**

en téléphonant au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, 5 rue Hannong à Strasbourg, au **03.88.15.02.30**.



• L'architecte-conseiller vous proposera ensuite un rendez-vous sur le lieu de votre projet, sous 15 jours.

**A noter**

» le conseil de l'architecte du CAUE est gratuit pour le particulier, il se place hors de tout acte marchand.

» les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur, ils vous apportent conseils et informations : ils ne font pas de maîtrise d'oeuvre

» Le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association à compétence départementale créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

» Le CAUE est composé d'une quinzaine d'experts : architectes, urbanistes, paysagistes qui conseillent les particuliers et assistent les maîtres d'ouvrages publics (municipalités) et privés (associations, entreprises...) pour ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de leurs projets d'équipements, d'aménagements et de règlement d'urbanisme.

## Weiterswiller, entre coucou et hibou



Nous avons déjà relevé dans le Kuckucks Blattel N°3 d'avril 2002 l'origine du sobriquet de « coucou » pour les habitants de Weiterswiller. Il semblerait que son compère des forêts, le hibou, aurait également un lien ancestral avec notre cité. D'ailleurs notre village n'a-t-il pas été de tout temps abondamment pourvu en « vieux hiboux », hommes âgés solitaires et grognons ?

Mais écoutons cette légende :

Au temps jadis se situait au Zollstok une auberge. Un soldat, de retour d'un long séjour en Afrique, y fut assassiné et ne réapparut plus. Il fut jeté dans le puits. Chaque nuit après le meurtre du soldat, un grand hibou gris (tiens, comme nos coucous !) s'asseyait sur les barreaux du poêle, muet et immobile. Il n'y avait pas moyen de le déloger. Les gens allèrent chercher le pasteur pour l'exorciser.

En vain le hibou lui tint à peu près ce langage : « Tu ne peux rien contre moi pasteur ! Tu as volé ! Je t'ai vu quand tu allais à Sparsbach à travers champ pour le service du culte. Tu as arraché une carotte dans un champ et tu l'as mangée ! » Le pasteur lui répondit : « Oui, c'est vrai, mais à chaque fois j'ai mis un sou dans le tronc d'arbre ! » « Cela ne fait rien. Voler c'est voler. Tu ne peux rien faire contre moi ! » lui répliqua le hibou.

Alors les habitants firent venir un père capucin qui réussit à capturer l'animal et à l'enfermer dans un sac. L'homme porta le sac sur son dos et prit la direction de Weinbourg. Le sac devint soudain si lourd, que notre capucin s'effondra presque sous son poids. Chaque fois que cela se reproduisait, il frappait sur le sac, priait et le sac s'allégeait pour un moment. Enfin ils arrivèrent au but. Le hibou fut emprisonné dans un vieux noyer sur la route de Weinbourg. La légende raconte que depuis ce jour il n'est pas bon de se promener seul, la nuit venue, sur la route menant à Weinbourg. On y ferait d'étranges rencontres, précédées par le seul cri d'un hibou ! « Dans la forêt lointaine, on entend le coucou, du haut de son grand chêne, il répond au hibou ! »

## Petit déjeuner

### ALLIER PLAISIR ET EQUILIBRE

15% des enfants et adolescents sont obèses et ce chiffre ne cesse d'augmenter ! Depuis 2001, un Plan National Nutrition Santé (PNNS) a été mis en place afin de limiter les maladies liées à l'alimentation inadaptée. Une étude américaine a démontré que l'absence d'un petit déjeuner et/ou une collation de 10 h non équilibrée multipliaient par 10 le risque de développer un surpoids.

En Alsace, seul 13% des enfants de 6 ans prennent un petit déjeuner complet et équilibré.

### LE PETIT DEJEUNER EQUILIBRE

Il se compose idéalement :

- d'un fruit ou d'un jus de fruit, source de fibres et de vitamines,
- d'un féculent (pain, céréales, biscottes ...) apportant l'énergie nécessaire au fonctionnement du corps humain,
- d'un produit laitier (yaourt, lait, fromage ...), source de calcium indispensable à la santé des os,
- d'une boisson pour réhydrater le corps.

Un bon petit déjeuner permet de commencer agréablement la journée. Moment privilégié de convivialité, de partage et d'échanges, il permet aussi de se faire plaisir par le choix d'aliments variés et appétissants... Alors, pour bien commencer l'année scolaire, commençons par de bonnes résolutions et ravivons nos sens.

(Source CRAMAM S.E.S. Sept. 2004)

## Noix, noisettes, châtaignes...ces trésors de l'automne !

### Une composition exceptionnelle !

Avec leur immense richesse en lipides (50 à 60%), **les noix et les noisettes** sont très énergétiques ! Par chance, leur remarquable profil minéral et vitaminique nous permet d'admettre qu'il faut, sans en abuser, en consommer régulièrement. Quelques noix et noisettes suffisent en effet à couvrir une bonne partie de nos besoins en vitamine E (la fameuse vitamine anti-vieillesse) et en magnésium (un anti-stress puissant). Dépourvus de cholestérol, riches en acides gras insaturés et en fibres, ces fruits oléagineux rassemblent ainsi plusieurs atouts majeurs pour protéger vos artères !

**La châtaigne**, généreuse en amidon, est aussi très nourrissante (avec 38% de glucides). Comme les fruits oléagineux, elle est riche en magnésium et en vitamine E mais apporte beaucoup moins d'acides gras essentiels : une faiblesse qu'elle compense largement par l'abondance de ses fibres (actions hypocholestérolémiantes). Consommée en petite quantité, la châtaigne cuite satisfait efficacement l'appétit, offre une excellente digestibilité et ses modes habituels de préparation (grillée, cuite à la vapeur ou à l'eau) ne nécessitent pas d'adjonction de matières grasses... une alliée de vos artères, facile à intégrer dans un programme d'amaigrissement.

**Noix, noisettes et châtaignes** contiennent aussi des protéines, des vitamines du groupe B, du potassium, du phosphore, du fer, du zinc, du cuivre et même du calcium. Hors du commun, ce sont donc de véritables prodiges nutritionnels.

Agrémentez une salade de cerneaux de noix, saupoudrez un cocktail de fruits frais de noisettes concassées, disposez quelques châtaignes autour d'une volaille... avec ces gestes simples, vous pouvez vous régaler et participer à votre santé cardio-vasculaire.. sans bousculer votre équilibre pondéral.

(Source : Cœur et Santé n° 145)

## ASSOCIATIONS

### Calendrier des manifestations à venir

**Dimanche 28 novembre** : Marché de Noël organisé par la MJC et Les Amis de l'Orgue Rohrer

**Samedi 11 décembre** : Fête de Noël des personnes âgées organisée par le C.C.A.S.

**Dimanche 6 février** : Kermesse organisée par Les Amis de l'Eglise Historique

**Samedi 12 février** : Défilé du carnaval organisé par la MJC

**Dimanche 27 février** : Kermesse organisée par la paroisse protestante Weiterswiller - Obersoultzbach

### 6<sup>ème</sup> marché de Noël de Weiterswiller

L'association des Amis de l'Orgue Rohrer et la MJC, vous invitent à leur marché de Noël qui se déroulera cette année le dimanche 28 novembre de 10h à 18h.

D'ores et déjà, les particuliers intéressés par la tenue d'un stand (art, artisanat, brocante de Noël, décors, accessoires...) peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de Françoise Weinling au 37, rue Principale Tél. 03.88.89.25.52 de 18h à 20h.

Les enfants intéressés par la bourse aux livres et jouets peuvent eux aussi déjà réserver leur emplacement auprès de Jean-Pierre Hamm au 43, rue Principale Tél. 03.88.89.23.20.



Une mise en scène de la crèche aura de nouveau lieu cette année. Une quinzaine d'enfants ont commencé les répétitions.

Afin de contribuer à la réussite de cette manifestation, nous invitons les riverains à décorer leurs maisons.

### Numéros utiles

|  |                |
|--|----------------|
| Pompiers .....                             | 18             |
| Gendarmerie .....                          | 17             |
| SAMU .....                                 | 15             |
| Centre Anti-poisons .....                  | 03.88.37.37.37 |
| SOS Mains .....                            | 03.88.67.44.01 |
| Assistante Sociale .....                   | 03.88.70.45.04 |
| Mairie .....                               | 03.88.89.47.50 |
| Salle polyvalente .....                    | 03.88.89.26.36 |
| Location salle polyvalente et salle de Gym |                |
| M. ENGEL Jacky.....                        | 03.88.89.69.81 |
| Location MJC                               |                |
| M. BIEBER Robert .....                     | 03.88.89.20.79 |
| Chef de corps des sapeurs-pompiers         |                |
| (M. WOELTZ Michel) .....                   | 03.88.89.54.67 |

Directeur de publication : Raymond KISTER

Comité de rédaction :

Christophe MAGNUS / Thierry WEINLING

Jean-Pierre HAMM / Daniel WEISS

Imprimé par nos soins. Dépôt légal et numéro ISSN en cours.